

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

31 MARS 2020

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
États financiers	
Rapport de l'auditeur indépendant	1
État des résultats	3
État de l'évolution des soldes de fonds	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8
Information financière supplémentaire (non auditée)	
Produits et charges – Fonctionnement	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux organismes membres de  
Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (« l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autres informations*

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans l'information financière supplémentaire à la page 16, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

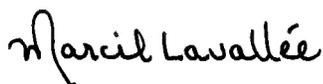
### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)

Le 3 juin 2020

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

3

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>PRODUITS</b>						
Subventions et contributions						
- Fonctionnement (note 3)	1 215 000 \$	1 238 281 \$	- \$	- \$	1 215 000 \$	1 238 281 \$
- Projets spéciaux (note 4)	698 079	665 632	-	-	698 079	665 632
Contributions spéciales pour le projet de modernisation de la <i>Loi sur les langues officielles</i>	-	116 500	-	-	-	116 500
Cotisations des associations membres	108 900	108 900	-	-	108 900	108 900
Inscriptions	4 987	8 216	-	-	4 987	8 216
Ententes de services	30 323	34 800	-	-	30 323	34 800
Commandites	12 250	14 000	-	-	12 250	14 000
Autres	39 189	23 267	-	-	39 189	23 267
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	-	-	(2 789)	(219)	(2 789)	(219)
	<b>2 108 728</b>	<b>2 209 596</b>	<b>(2 789)</b>	<b>(219)</b>	<b>2 105 939</b>	<b>2 209 377</b>
<b>CHARGES</b>						
Fonctionnement						
Salaires et avantages sociaux	665 055	561 656	-	-	665 055	561 656
Honoraires	160 484	368 198	-	-	160 484	368 198
Coûts opérationnels	193 588	206 920	-	-	193 588	206 920
Déplacements	280 513	276 905	-	-	280 513	276 905
Bureau à Québec	164 640	147 870	-	-	164 640	147 870
Publicité	25 632	36 457	-	-	25 632	36 457
Autres	4 992	3 203	-	-	4 992	3 203
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux (note 5)	(103 469)	(86 273)	-	-	(103 469)	(86 273)
	<b>1 391 435</b>	<b>1 514 936</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 391 435</b>	<b>1 514 936</b>
Projets spéciaux (note 6)	705 704	673 976	-	-	705 704	673 976
	<b>2 097 139</b>	<b>2 188 912</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 097 139</b>	<b>2 188 912</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>						
	<b>11 589 \$</b>	<b>20 684 \$</b>	<b>(2 789) \$</b>	<b>(219) \$</b>	<b>8 800 \$</b>	<b>20 465 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	Fonds général				2020 Total	2019 Total
	Affectations internes			Fonds d'immeuble		
	Non affecté	Investis en immobilisations	Réserve pour éventualités			
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>41 303 \$</b>	<b>5 437 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>288 123 \$</b>	<b>434 863 \$</b>	<b>414 398 \$</b>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	11 589	-	-	(2 789)	8 800	20 465
Amortissement des immobilisations	1 836	(1 836)	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations	(6 800)	6 800	-	-	-	-
Affectations internes (note 11)	(41 303)	-	41 303	-	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>6 625 \$</b>	<b>10 401 \$</b>	<b>141 303 \$</b>	<b>285 334 \$</b>	<b>443 663 \$</b>	<b>434 863 \$</b>

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

5

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>ACTIF</b>						
<b>ACTIF À COURT TERME</b>						
Encaisse	77 252 \$	226 188 \$	- \$	- \$	77 252 \$	226 188 \$
Subventions et contributions à recevoir	167 037	277 079	-	-	167 037	277 079
Débiteurs (note 7)	115 700	135 161	-	-	115 700	135 161
Frais payés d'avance	53 091	2 190	-	-	53 091	2 190
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(69 820)	(69 820)	69 820	69 820	-	-
	<b>343 260</b>	<b>570 798</b>	<b>69 820</b>	<b>69 820</b>	<b>413 080</b>	<b>640 618</b>
<b>AVANCES À LA SOCIÉTÉ PLACE DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE INC., sans intérêt ni modalité d'encaissement</b>						
	-	-	190 070	190 070	190 070	190 070
<b>PLACEMENT – Place de la francophonie canadienne Inc.</b>						
	-	-	25 444	28 233	25 444	28 233
<b>IMMOBILISATIONS (note 8)</b>						
	10 401	5 437	-	-	10 401	5 437
	<b>10 401</b>	<b>5 437</b>	<b>215 514</b>	<b>218 303</b>	<b>225 915</b>	<b>223 740</b>
	<b>353 661 \$</b>	<b>576 235 \$</b>	<b>285 334 \$</b>	<b>288 123 \$</b>	<b>638 995 \$</b>	<b>864 358 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



, trésorier

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

6

	Fonds général		Fonds d'immeuble		Fonds cumulés	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
<b>PASSIF</b>						
<b>PASSIF À COURT TERME</b>						
Créditeurs et frais courus	92 929 \$	399 495 \$	- \$	- \$	92 929 \$	399 495 \$
Vacances courues à payer	44 403	30 000	-	-	44 403	30 000
Subventions et contributions reportées (note 10)	58 000	-	-	-	58 000	-
	<b>195 332</b>	429 495	-	-	<b>195 332</b>	429 495
<b>SOLDES DE FONDS</b>						
Fonds général						
Non affecté	6 625	41 303	-	-	6 625	41 303
Affectations internes (note 11)						
- Investis en immobilisations	10 401	5 437	-	-	10 401	5 437
- Réserve pour éventualités	141 303	100 000	-	-	141 303	100 000
Fonds d'immeuble	-	-	285 334	288 123	285 334	288 123
	<b>158 329</b>	146 740	<b>285 334</b>	288 123	<b>443 663</b>	434 863
	<b>353 661 \$</b>	576 235 \$	<b>285 334 \$</b>	288 123 \$	<b>638 995 \$</b>	864 358 \$

**FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS  
FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020**

7

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges	8 800 \$	20 465 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Quote-part de la perte nette dans Place de la francophonie canadienne Inc.	2 789	219
Amortissement des immobilisations	1 836	1 056
	<b>13 425</b>	<b>21 740</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Contributions à recevoir	110 042	6 630
Débiteurs	19 461	(48 231)
Frais payés d'avance	(50 901)	4 067
Créditeurs et frais courus	(306 566)	223 148
Vacances courues à payer	14 403	10 222
Subventions et contributions reportées	58 000	(4 208)
	<b>(155 561)</b>	<b>191 628</b>
<b>ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	<b>(6 800)</b>	-
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>(148 936)</b>	<b>213 368</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>226 188</b>	<b>12 820</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>77 252 \$</b>	<b>226 188 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

8

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) est une société sans capital-actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

Porte-parole principal des 2,7 millions de francophones vivant dans neuf provinces et trois territoires, la FCFA du Canada regroupe 18 membres, soit douze associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que six organismes nationaux représentant divers secteurs d'activités et clientèles.

La FCFA est la voix nationale des communautés francophones et acadiennes. Elle assure la défense et la promotion des droits et des intérêts des francophones vivant en situation minoritaire au Canada. Elle agit à titre de chef de file du réseau de concertation des organismes et institutions voués au développement des communautés francophones et acadiennes.

En tant qu'organisme sans but lucratif, la FCFA est exonérée d'impôt selon la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fédération applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### **Comptabilité par fonds**

Les produits et les charges afférents aux opérations courantes de la Fédération sont présentés dans le Fonds général. Les opérations relatives au placement et aux avances dans la société Place de la francophonie canadienne Inc. sont présentées dans le Fonds d'immeuble.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation d'états financiers conformément aux NCOSBL requiert l'utilisation de certaines estimations et hypothèses faites par la direction ayant une incidence sur les actifs et les passifs présentés et sur les postes de produits et de charges constatés au cours de la période visée par les états financiers.

#### **Constataion des produits**

La Fédération comptabilise les subventions et contributions selon la méthode du report. Les subventions et contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception est raisonnablement assurée.

Les produits de cotisations des membres, d'inscriptions et d'ententes de services sont constatées lorsqu'ils sont gagnés.

Les autres produits sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils deviennent exigibles, pourvu que leur recouvrement soit suffisamment assuré.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Subvention et contribution à recevoir

Une subvention ou contribution à recevoir est comptabilisée en actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception finale est raisonnablement assurée.

### Ventilation des charges

La Fédération ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'elle juge adaptées à chaque type de charge qu'elle utilise. Une partie des charges de fonctionnement est ventilée aux projets selon le budget approuvé à l'accord de contribution, lequel est établi en fonction des besoins réels de la Fédération pour chaque projet.

### Services reçus à titre bénévole

La Fédération ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de la Fédération.

### Placement

Le placement dans les actions de la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite détenue à 41,5 %, est comptabilisé à la valeur de consolidation. Le placement est augmenté de la quote-part du bénéfice net ou diminué de la quote-part de la perte nette et des dividendes déclarés par la société Place de la francophonie canadienne Inc.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fédération consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous :

Ameublement et équipement	15 %
Équipement informatique	30 %

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa juste valeur et son coût de remplacement.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

La Fédération évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions et contributions à recevoir, des débiteurs et des avances à la société Place de la francophonie canadienne Inc.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des vacances courues à payer.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fédération détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

La Fédération comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en réduction de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

### 3. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – FONCTIONNEMENT

	2020	2019
Ministère du Patrimoine canadien	1 140 000 \$	1 163 281 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	75 000	75 000
	<b>1 215 000 \$</b>	<b>1 238 281 \$</b>

### 4. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS – PROJETS SPÉCIAUX

	2020	2019
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)		
- Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone	698 079 \$	661 424 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes		
- Missions exploratoires 2017	-	4 208
	<b>698 079 \$</b>	<b>665 632 \$</b>

### 5. VENTILATION DES CHARGES

Un montant total de charges de fonctionnement de 103 469 \$ (2019 : 86 273 \$) provenant de la rubrique « coûts opérationnels » a été ventilé au projet « Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone » (IRCC).

### 6. CHARGES DES PROJETS SPÉCIAUX

	2020	2019
Mise en œuvre de la stratégie nationale en immigration francophone (IRCC) <sup>1</sup>	698 103 \$	661 424 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes – projets divers	-	4 292
Autres	7 601	8 260
	<b>705 704 \$</b>	<b>673 976 \$</b>

<sup>1</sup> Ce projet inclut des salaires et avantages sociaux d'un montant de 252 917 \$ (2019 : 226 337 \$).

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

### 7. DÉBITEURS

	2020	2019
<b>Fonds général</b>		
Taxe nette sur les produits et services à recevoir	32 319 \$	55 101 \$
À recevoir de Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, sans intérêt	44 433	47 823
À recevoir des associations membres, sans intérêt	20 991	10 956
Ententes de services et autres	17 957	21 281
	<b>115 700 \$</b>	<b>135 161 \$</b>

### 8. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Ameublement et équipement	150 604 \$	145 983 \$	4 621 \$	5 437 \$
Équipement informatique	6 800	1 020	5 780	-
	<b>157 404 \$</b>	<b>147 003 \$</b>	<b>10 401 \$</b>	<b>5 437 \$</b>

La charge d'amortissement imputée sous la rubrique « coûts opérationnels » à l'état des résultats de l'exercice s'élève à 1 836 \$ (2019 : 1 056 \$).

### 9. EMPRUNT BANCAIRE

La Fédération dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux de base plus 2 %. Cette marge de crédit est garantie par une convention de sûreté générale et elle est inutilisée au 31 mars 2020.

### 10. SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les variations survenues dans les soldes des contributions et subventions reportées sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	- \$	4 208 \$
Plus : montant reçu au cours de l'exercice	58 000	-
Moins : montant constaté à titre de produit de l'exercice	-	(4 208)
Solde à la fin	<b>58 000 \$</b>	<b>- \$</b>

La subvention reportée provient du ministère du Patrimoine canadien.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

13

---

### 11. AFFECTATIONS INTERNES

Pour le Fonds général, la Fédération utilise deux fonds grevés d'affectations internes :

#### **Investis en immobilisations**

Ce fonds regroupe les activités relatives aux immobilisations.

#### **Réserve pour éventualités**

La Réserve pour éventualités a été créée afin de maintenir une certaine stabilité financière advenant une situation imprévue ou inattendue dans le futur. L'objectif fixé par la Fédération est d'amasser une réserve pour un montant équivalent à trois mois d'opération en prévision de tout imprévu.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé une résolution de transférer un montant de 41 303 \$ du Fonds général à la Réserve pour éventualités.

### 12. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la Fédération sont liés aux débiteurs. La Fédération consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, la Fédération évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. La Fédération établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 74 % du total des comptes clients sont à recevoir de deux entités. La Fédération est d'avis qu'il n'y a aucun risque de crédit important découlant de cette situation.

#### **Risque de taux d'intérêt**

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fédération à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fédération n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fédération utilise une marge de crédit comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fédération.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

14

### 13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les opérations avec la société Place de la francophonie canadienne Inc., une société satellite, se détaillent comme suit :

	2020	2019
Charge de loyer	72 594 \$	72 594 \$
Produit d'ententes de services	14 400 \$	14 400 \$
Frais de gestion perçus	9 461 \$	9 461 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### 14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la Fédération en vertu de baux et d'un contrat de location totalisent 141 450 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	88 800 \$
2022	30 000 \$
2023	18 900 \$
2024	3 750 \$

### 15. ÉVENTUALITÉS

#### Montants octroyés en vertu d'ententes

Dans le cours normal de ses activités, la Fédération signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer une vérification des registres comptables de la Fédération pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement à un organisme de financement, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### Caution

La Fédération s'est portée garante conjointement avec trois autres organismes, jusqu'à concurrence de 458 000 \$, de l'hypothèque consentie à la société Place de la francophonie canadienne Inc. La Fédération estime que la probabilité d'avoir à engager des coûts importants en raison de cette caution est faible.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

15

---

### 16. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Les subventions et contributions gouvernementales représentent environ 90 % des produits de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2020 (2019 : 86 %). Ces apports financiers annuels lui permettent de réaliser ses activités et ainsi de remplir son mandat. La dépendance financière résulte du fait que les activités de l'organisme seraient considérablement réduites par la perte de ces produits.

### 17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de l'organisme. À la d'approbation des états financiers, cette situation a eu comme impact l'annulation de plusieurs événements organisés par l'organisme ainsi que le paiement de pénalités suite à l'annulation de certains événements. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

# FÉDÉRATION DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES ET ACADIENNE DU CANADA

## INFORMATION FINANCIÈRE SUPPLÉMENTAIRE PRODUITS ET CHARGES – FONCTIONNEMENT

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

(non audité)

16

Conformément aux exigences du ministère du Patrimoine canadien, les produits et les charges liés au fonctionnement sont les suivants :

	2020	2019
<b>Produits</b>		
Ministère du Patrimoine canadien	1 140 000 \$	1 163 281 \$
Secrétariat du Québec aux relations canadiennes	75 000	75 000
Cotisations des associations membres	108 900	108 900
Cotisations spéciales pour le projet de modernisation de la Loi sur les langues officielles	-	116 500
Contribution financière de l'organisme	79 148	71 742
	<b>1 403 048</b>	<b>1 535 423</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	791 006	661 614
Honoraires	160 484	368 201
Déplacements	287 656	296 792
Publicité	26 835	36 457
Coûts opérationnels	223 931	234 945
Autres	4 992	3 203
Charges de fonctionnement imputées aux projets spéciaux	(103 469)	(86 273)
	<b>1 391 435</b>	<b>1 514 939</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>11 613 \$</b>	<b>20 484 \$</b>